

pères avaient une religion, une législation, une architecture ; et nous, que revendiquerons-nous pour notre part ? silence !...

Une grande pensée a surgi du sein du gouvernement déchu, pensée toute française, continuée par le gouvernement actuel : celle de conserver à nos descendants les débris des civilisations passées, les monuments. Mais le principe du mal étant toujours en présence du principe du bien, cette pensée nationale est tombée dans le domaine de l'intérêt privé. Les restaurations historiques sont devenues le partage de la faveur et du népotisme. On en a créé des sinécures propres à faire riche un petit nombre d'artistes privilégiés, à l'exclusion des artistes de province dont la plupart ont étudié consciencieusement des monuments sans cesse présents à leur vue, et qu'ils ont la douleur de voir, au nom de l'état, dénaturés par des architectes prétendus restaurateurs.

L'Anglais, ce peuple raillé, méconnu par nous, mais si fort par son caractère national, nous offre un exemple bien utile à suivre, celui de ne faire aucune exclusion du mérite, de le rechercher et de l'encourager partout où il se manifeste.

Je dois terminer ici, M. le Rédacteur, mes réflexions préliminaires et aborder la question des restaurations de notre belle église de St-Maurice. Dans un rapport officieux, que, inspiré par mon désintéressement d'artiste patriote, j'ai adressé à M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes, j'ai constaté de graves atteintes portées par les restaurations actuelles au caractère de notre basilique, d'après les ordres de l'architecte du gouvernement. M. le Ministre a bien voulu m'honorer de deux lettres, et la réponse que je vous prie de publier, suppléera en quelque sorte au compte rendu que je me proposais de vous adresser.

Agréez, M. le Rédacteur, etc.

VICTOR TESTE.

*A Monsieur le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes.*

Indigné de voir les actes de vandalisme qui, sous le nom de restaurations, se commettent dans l'ancienne église cathédrale